



Fonds de soutien et de modernisation du secteur de la santé

Seqens

Porcheville, Île-de-France

Entreprise créée en 2003 / 3200 employés
Industrie pharmaceutique / 24 sites
Chiffre d'affaires : 1 milliard d'euros



La mesure

Le Fonds de soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie vise à soutenir les projets d'investissement industriel dans 6 secteurs stratégiques : l'aéronautique, l'automobile, le nucléaire, l'agro-alimentaire, la santé, l'électronique et les intrants essentiels de l'industrie. La mesure soutient les projets de relocalisation ou de renforcement des unités de production des industries de la santé.

La belle histoire

Le groupe pharmaceutique Seqens fabrique des principes actifs et des intermédiaires pour les laboratoires. Il prévoit aujourd'hui de relocaliser la production d'une douzaine de molécules en France, comme le propofol, un anesthésique qui s'est avéré critique pendant la crise sanitaire.

L'investissement, d'un montant global de 65 millions d'euros d'ici à 2024, est soutenu à hauteur de 20% par le plan France Relance. Il permettra de moderniser et de développer plusieurs sites, dont le principal site de recherche et développement de la société : le " Seqens'Lab ", à Porcheville, qui emploie aujourd'hui 140 personnes.

A Porcheville, Seqens prévoit de moderniser ses procédés de fabrication afin de pouvoir mener plus de projets en même temps et accélérer les délais de mise sur le marché. 4 millions d'euros seront consacrés à des investissements en matériel, et 4 millions à la mise en place d'une nouvelle technologie de chimie en continu, qui permet de déclencher des réactions chimiques de façon plus sûre et plus efficace que la chimie traditionnelle, et donc de rentabiliser la relocalisation de la production de certaines molécules en France.

Le matériel est en cours de réception pour une mise en service dès l'été 2021 et une vingtaine de recrutements sont prévus à Porcheville dans les deux prochaines années.

Témoignage



Gautier Decock

Directeur du Seqens'Lab

" Pour qu'une relocalisation en France ait du sens, il nous faut des procédés de pointe, et des moyens de production compétitifs. Le plan France Relance nous permet de gagner cinq ans : nous pouvons accélérer les investissements et amener rapidement les médicaments en production. "

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 Planderelance.gov.fr
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie »